



Chantiers routiers départementaux : inauguration du pont de l'Artige

Lundi 29 juin 2026



Le Département de la Haute-Vienne inaugure aujourd'hui les travaux de rénovation du pont de l'Artige, situé sur la RD 39 entre Saint-Léonard-de-Noblat et Saint-Denis-des-Murs. Une opération qui illustre son engagement en faveur de la sécurité des usagers, de la préservation du patrimoine et de l'amélioration continue de son réseau routier.

Contact presse : Anne-Catherine Farges, 05.44.00.12.42

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne, www.haute-vienne.fr

RD 39 : une rénovation complète pour le pont de l'Artige

Le pont de l'Artige permet le franchissement de la Maulde entre les communes de Saint-Léonard-de-Noblat et Saint-Denis-des-Murs. Construit en maçonnerie, il s'inscrit dans un environnement patrimonial remarquable, à proximité du prieuré de l'Artige et au cœur de l'ensemble paysager protégé du château de Muraud, situé dans la vallée encaissée de la Maulde, à sa confluence avec la Vienne.

Dans le cadre du suivi régulier de son patrimoine routier, le Département avait identifié plusieurs désordres sur le pont. Des infiltrations d'eau étaient visibles sous la voûte. Des fissures affectaient les maçonneries. Les parapets et les tympans présentaient également des signes de déformation et le revêtement de chaussée était dégradé.

Face à cette situation, une limitation de circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes avait été mise en place dans l'attente des travaux. Dès avril 2025, le Département a intégré cette opération dans le programme d'amélioration des routes voté lors de la séance budgétaire.

Des travaux débutés le 27 octobre 2025



Pour assurer la pérennité de l'ouvrage, les réparations suivantes ont été réalisées :

- décaissement de l'ouvrage jusqu'au niveau supérieur de la voûte ;
- mise en œuvre de tirants pour stopper le basculement des tympans ;
- sablage total des maçonneries de l'ouvrage ;
- réfection de l'étanchéité, ainsi que de la chaussée et des trottoirs ;
- injection de coulis dans les fractures du tympans et reprise partielle des joints ;
- réfection à l'identique des parapets afin de répondre aux préconisations de l'Architecte des bâtiments de France, cet ouvrage étant situé dans un périmètre classé.





La RD 39 a été ouverte à la circulation le 3 avril dernier et la restriction de circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes levée.

Le circuit de la véloroute n°93, la Vélidéale, a été également rétabli.

Les intervenants de l'opération

La maîtrise d'œuvre "conception" a été assurée par la cellule ouvrages d'art et barrages du Conseil départemental et la maîtrise d'œuvre "réalisation" par la Maison du département de Châteauneuf-la-Forêt. Les travaux ont été confiés, suite à un appel d'offres, à l'entreprise limougeaude Sotec, avec comme principal sous-traitant l'entreprise Massy pour la réalisation des enrobés.

Le coût final de l'opération atteint 170 000 € TTC. Le chantier a également permis la réalisation de 105 heures d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi.